

Journée des délégué-e-s tarifaires

# L'avenir sous le signe du TARDOC et des forfaits ambulatoires



**Jeudi 31 octobre 2024**

**8h45-16h45**

Hotel Bern | Zeughausgasse 9 | 3011 Berne

## Chères et chers collègues,

Le 19 juin, le Conseil fédéral a décidé de remplacer le TARMED par un nouveau tarif ambulatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Après 22 ans de TARMED, il s'agit d'une étape qui aurait déjà pu être franchie depuis un bon moment. Le Conseil fédéral a approuvé aussi bien le TARDOC qu'une partie des forfaits ambulatoires. En même temps, il a assorti leur introduction de conditions importantes qui doivent être remplies d'ici fin octobre 2024 par l'OTMA SA en collaboration avec les partenaires tarifaires. Dans cette perspective, la Journée des délégué-e-s tarifaires sera principalement consacrée aux deux nouveaux tarifs. Nous nous pencherons en détail sur leurs structures, concepts et conventions.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer en grand nombre lors de cette journée qui s'annonce une nouvelle fois passionnante.

Pour vous inscrire, veuillez vous rendre sur le [site internet de la FMH](#).

Veuillez recevoir, chères et chers collègues, nos meilleures salutations.



Dr Michael Andor  
Membre du Comité central de la FMH



Patrick Müller  
Chef de la division  
Médecine et tarifs ambulatoires

<b>8h45-9h30</b>	<b>Message de bienvenue, présentation du programme et exposé d'introduction</b> Dr Michael Andor, membre du Comité central de la FMH
<b>9h30-10h15</b>	<b>Actualités et informations politiques du point de vue de la FMH</b> Franziska Lenz, co-chef de la division Politique & communication
<b>10h15-10h35</b>	Café
<b>10h35-10h55</b>	<b>Projet SCD : point de situation</b> Stephanie Wyler, experte, division Médecine et tarifs ambulatoires
<b>10h55-11h15</b>	<b>Informations concernant le laboratoire au cabinet médical</b> Dre Susanne Christen, experte, division Médecine et tarifs ambulatoires
<b>11h15-11h30</b>	<b>Informations concernant le contrôle d'économocité</b> Dr Juerg B. Reust, mandataire de la FMH
<b>11h30-12h15</b>	<b>Nouvelle structure des prestations médicales ambulatoires</b> Dr Urs Stoffel Patrick Müller, chef de la division Médecine et tarifs ambulatoires Kerstin Schutz, experte, division Médecine et tarifs ambulatoires Tobias Burkhardt, président de la Société des médecins du canton de Zurich <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Analyse de la décision d'approbation et remaniement par l'OTMA SA</b></li><li>• <b>Présentation du TARDOC et des forfaits ambulatoires</b></li><li>• <b>Présentation détaillée et discussion des concepts et conventions</b></li><li>• <b>Préparation de l'entrée en vigueur</b></li><li>• <b>Coordination des préparatifs dans les cantons</b></li><li>• <b>Perspectives et prochaines étapes</b></li></ul>
<b>12h15-13h15</b>	Pause de midi
<b>13h15-16h00</b>	<b>Nouvelle structure des prestations médicales ambulatoires : suite</b> Y c. pause-café de 20 minutes
<b>16h00-16h30</b>	<b>Questions et discussion</b>
<b>16h30-16h45</b>	<b>Résumé et conclusion</b> Dr Michael Andor